

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Cherbourg-en-Cotentin (50)

### Réponses de Arnaud Catherine, au nom de la liste « Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé »

– le 11/02/2020 à 21:54 –

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Vélorution a émis un Plan Vélo diffusé vers les Elus et Techniciens de Cherbourg-en-Cotentin.*

L'engagement est de nous appuyer sur la diagnostic réalisé par Vélorution et sur les études déplacements de l'agglomération du Cotentin dans le cadre du plan de déplacement avec deux objectifs majeurs:

- Assurer une continuité cyclable entre l'Est et l'Ouest de la ville, en sécurisant les parcours cyclables par des voies dédiées (notamment sur le pont tournant) et mettre fin aux discontinuités actuelles
- Sortir de l'usage récréatif du vélo pour en faire un moyen privilégiés de déplacement en proposant un réseau cyclable cohérent et des infrastructures dédiées (arceaux, parcs couverts sécurisés en cœur de ville)

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Voies dédiées - Liaison continue Est-Ouest,....

Deux voies dédiées aux vélos majeures sont prévues

- Une voie entre l'Est et l'Ouest de la ville avec une voie dédiées depuis Chantereyne, en passant par le quai de Caligny, puis une voie dédiée sur le pont tournant sécurisée et une continuité (marquage au sol) jusque dans la rue du Val de Saire ou vers la gare maritime. Une autre partira depuis le pont tournant en suivant le quai Alexandre III pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la gare.
- La voie verte du Homet qui partira de la porte d'entrée de l'Arsenal en suivant l'ancienne voie ferrées qui mène à la gare SNCF et le futur pôle d'échange multimodal assurant une continuité vers l'Est et l'Ouest de la ville.

##### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Dans l'esprit des pistes sur La Saline, vers Collignon.

Deux voies dédiées aux vélos majeures sont prévues

- Une voie entre l'Est et l'Ouest de la ville avec une voie dédiées depuis Chantereyne, en passant par le quai de Caligny, puis une voie dédiée sur le pont tournant sécurisée et une continuité (marquage au sol) jusque dans la rue du Val de Saire ou vers la gare maritime. Une autre partira depuis le pont tournant en suivant le quai Alexandre III pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la gare.
- La voie verte du Homet qui partira de la porte d'entrée de l'Arsenal en suivant l'ancienne voie ferrées qui mène à la gare SNCF et le futur pôle d'échange multimodal assurant une continuité vers l'Est et l'Ouest de la ville. Une piste cyclable complètement sécurisée indépendante des voies automobiles et bus.

Nous proposons également du marquage au sol phosphorescent dans certains secteurs sombre de la ville afin de guider et sécuriser les parcours cyclables

##### Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Quartiers de la Gare, les quais, Napoléon, Arsenal, pour les principaux.

- Une voie entre l'Est et l'Ouest de la ville avec une voie dédiées depuis Chantereyne, en passant par le quai de Caligny, puis une voie dédiée sur le pont tournant sécurisée et une continuité (marquage au sol) jusque dans la rue du Val de Saire ou vers la gare maritime. Une autre partira depuis le pont tournant en suivant le quai Alexandre III pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la gare.
  - La voie verte du Homet qui partira de la porte d'entrée de l'Arsenal en suivant l'ancienne voie ferrées qui mène à la gare SNCF et le futur pôle d'échange multimodal assurant une continuité vers l'Est et l'Ouest de la ville. Une piste cyclable complètement sécurisée
- A noter que nous souhaiterions la création d'une maison du vélo au niveau de la gare avec un système de location de vélo.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le projet du bus nouvelle génération prévoit un meilleur partage des voies de circulation et notamment 3 km de voies dédiées aux vélos depuis l'hôtel des impôts d'Equeurdreville, en passant pas l'arsenal, le quai de Caligny, le pont tournant, le quai Alexandre III et la gare.

### Action n°6 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Typiquement : la gare !!!

Le pôle d'échange multimodal prévoit une sécurisation du carrefour avec la création d'un parvis large devant la gare, des stations de bus, une gare routière et un élargissement très significatif des traversée de route pour sécuriser les passages piétons

### Action n°7 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Le stationnement doit être repenser avec des parkings en immédiate proximité des cœurs de ville, un parking sécurisé et réglementé au niveau de la gare . Le Bus nouvelle génération prévoit des parkings à proximité des stations d'échanges multimodales prévues sur le parcours.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Aux endroits fréquentés notamment : Cinémas, stades, salles de sport, administrations, etc...

En parallèle de la location des vélos électriques nous mettrons en place des parcs couverts pour les vélos et développerons des arceaux. Par ailleurs tous les nouveaux projets de réhabilitation d'équipements municipaux ou de nouvelle construction intégrerons les infrastructures nécessaires pour accéder et stationner en vélo.

### Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Prévues en cœur de ville notamment

### Action n°10 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

### Action n°11 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Vélorution , Pignon sur Rue*

Nous nous engageons à accompagner ces associations comme nous le faisons avec toutes les associations de la ville

### Action n°12 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.  
*ou pour les associations liées au modes doux*

Nous souhaitons implanter une maison du vélo au niveau de la gare mais il sera possible d'étudier d'autres implantation ou la création d'antenne dans les communes déléguées

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°13 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

### Action n°14 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Nous proposerons également la mise en place du "vélo de société". Le vélo de société est un vélo électrique loué à très bas prix (5 à 10 euros par mois) par une entreprise ou une collectivité à ses salariés. La ville propose d'expérimenter le dispositif auprès de ses agents qui disposeront ainsi d'un vélo électrique en permanence pour leurs déplacements professionnels et privés. La collectivité participe ainsi à faire diminuer l'empreinte carbone et promeut une pratique nouvelle dans la ville.

### Commentaires généraux

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez davantage d'informations